Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 400

Artikel: Oui ou non
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018604

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Oui ou non

Florence, mars 1977.

Sur les murs, affiches diverses :

« QUI les récentes *ordonnances spéciales* sur l'ordre public, proposées et en partie approuvées (...) par le gouvernement du compromis historique Démocratie chrétienne-Parti communiste italien veulent-elles frapper en réalité ?

Certainement pas les criminels fascistes, protégés et financés par les appareils mêmes de l'Etat.

Certainement pas les criminels de droit commun, toujours plus liés aux intrigues fascistes et aux tentatives de putsch.

Certainement pas les grands gangsters de l'Etat, qui passent d'un scandale à l'autre, d'un hold-up *(rapina)* à l'autre sans être inquiétés.

En réalité, elles sont dirigées contre les grandes masses, qui refusent de payer le prix de la crise.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'apprécier les « bulletins de guerre » de Cossiga (un ministre, Réd.) : Celui qui lutte contre la politique des sacrifices, contre ce gouvernement, contre le capitalisme, on le fait passer pour un agitateur *(teppista)* ou pour un anti-démocrate.

NON à la police et aux « lois spéciales » de Cossiga !

NON à la « fascistisation » de l'Etat ! »

Parti communiste d'Italie - Nuova Unità.

(C'est-à-dire, si je comprends bien, des dissidents communistes de tendance pro-chinoise...)

* * *

« Un million deux cent mille jeunes sans travail, marginalisés, dans les universités et dans la périphérie des grandes villes, se rebellent contre cette société injuste, et luttent contre les patrons, contre la sélection de classe, contre toute la réaction.

La classe politique démo-chrétienne, totalement discréditée, est incapable de juguler ce mouvement et appelle à l'aide les révisionnistes... »

C'est-à-dire le Parti communiste !

« Le mouvement des étudiants a riposté avec décision, sans se laisser intimider (...) contraignant le Parti communiste italien à jeter le masque et à tenter d'étiqueter les étudiants en révolte comme des « provocateurs fascistes », et à travailler encore plus énergiquement à faire passer les lois liberticides de type fasciste proposées par Cossiga et Bonifacio. (...)

CONTRE tous les gouvernements de la bourgeoisie, pour un véritable droit à l'étude et au travail.

NON aux ordonnances anti-populaires et aux lois libertiicdes ! »

* * *

« *Wanted !* (Recherché par la police)

Pour idées subversives. Prêche la pauvreté, la non-violence, l'égalité :

JÉSUS-CHRIST

Mal vêtu, sous-alimenté, affamé. Fréquente de petites gens, des marginaux (...)

Signes particuliers : blessures aux mains, aux pieds et au flanc. (...)

Récompense : 30 deniers. »... **J. C.**

DANS LES KIOSQUES

Le soir du 1er mai

Les téléspectateurs alémaniques auront le privilège de voir sur leur écran le nouveau film d'Alexander J. Seiler s'ils choisissent leur chaîne le soir du 1er mai. Présentée il y a quelques jours, cette bande est exceptionnellement longue, puisqu'elle dure 140 minutes. Et c'est bien la version intégrale qui sera projetée ! Ce film, auquel quelques syndicats ont aussi apporté un appui financier, se propose de cerner l'évolution du travail et de la vie ouvrière en Suisse de 1914 à 1974. Premiers commentaires dans la presse socialiste : il ne s'agit pas d'un film donnant une vue « officielle » mais une vue critique due à un fils de la bourgeoisie; en effet Seiler est issu d'une famille bourgeoise, et ne comprend peut-être pas toujours les attitudes réformistes d'organisations qui doivent tenir compte de l'opinion de la majorité de leurs membres. Donc pour tous ceux qui ne désirent pas attendre la venue, pour une date indéterminée, de ce film en Suisse romande, une occasion unique, le 1er mai à 20 h. 20 sur la chaîne alémanique de la télévision.

Démocratie communale

— La presse de la « capitale » signale que le législatif de Berne désigne cette semaine 428 membres de 41 commissions communales (14 commissions permanentes — commission de police, commission d'hygiène, commission des transports publics, etc. — et 27 commissions scolaires). A la suite des dernières élections communales, il faut s'attendre à de profondes mutations dans la composition de ces cénacles, car on s'en tient à la proportionnelle pour désigner les commissions.

Tous les partis, y compris le Parti du travail qui n'a pas recueilli assez de suffrages pour obtenir au moins un siège au législatif, auront des représentants dans les commissions. Cela donne la répartition suivante : Parti socialiste, 140 sièges, Parti radical, 87, Union démocratique du centre, 46, Jeune Berne, 36, Alliance des Indépendants, 25, Parti démocrate-chrétien, 24, Parti évangélique-populaire, 19, Action Nationale, 19, POCH (Organisations progressistes), 11, Alternative démocratique, 8, Parti du travail, 3.

Peut-on pousser plus loin le respect des minorités ? Pour les personnes qui contrôlent les additions, précisons que l'appartenance politique n'est pas mentionnée pour la commission de l'Office du travail et de l'assistance-chômage.

— La socialiste « TW » signale une revendication des prisonniers de Witzwil réclamant la suppression des punitions dans le cachot. Dans un éditorial, Dieter Kuhn, écrit que la mise au cachot est la peine la plus dure. Elle peut durer vingt jours à Regensdorf (ZH) et 14 jours à Witzwil. Les suicides et tentatives de suiivdes sont nombreuses au cachot.